L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er DECEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er DECEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par My Stern & Co., à leur salle d'encan bottes, souliers et brodequins.

Les progrès du Sud et le préjugé.

L'humanité a toujours été farcie de préjugés; elle ne s'en est jamais débarrassée d'un seul, sans retomber dans un autre, quelquefois plus faux que le premier. Telle elle était, il y a trois ou quatre mille ans, telle elle est encore aujourd'hui. Nous concevrions cet état perpétuel des esprits, ces éternelles préventions contre tout ce qui est nouveau, dans la sphère intellectuelle, politique, morale, où tant de choses reposent sur des données hypothétiques, ou bien sont livrées aux caprices de l'imagination ou des passions de l'homme : nous ne le comprenons plus dans le monde matériel, où il n'y a que des faits à constater, des témoignages à prendre, des intérêts positifs à combattre ou à satisfaire.

Toutes les fois qu'il surgit une nouvelle industrie ou que l'on propose quelque amélioration à une industrie ancienne, l'une ou l'autre est toujours l'objet de vives attaques, de doutes injurieux, et ce sont très souvent les plus intéressés au succès de l'innovation qui lui font la guerre la plus acharnée.

Mais, comme la raison finit toujours par triompher, le progrès, en définitive, vient à bout des oppositions et fait son chemin, en dépit des obstacles qu'il rencontre sur sa route—de sorte que l'histoire de la civilisation n'est pas autre chose que la succession des victoires remportées par l'homme sur le préjugé.

Quel beau chapitre il y aurait à écrire là-dessus pour le philosophe, pour le savant, pour le politique, pour l'artiste, même pour l'industriel, surtout pour l'industriel, car c'est précisément dans l'assujettissement des forces de la nature aux besoins de l'homme, dans les petites crises de la vie, dans la pratique de tous les jours et de tous les instants, que l'on rencontre cette résistance constante de l'esprit humain à l'innovation, qu'on le voit tenir opiniâtrement à faire le lendemain ce qu'il faisait la veille, uniquement parce que, la veille, il le faisait. Et ne faut-il pas croire que les nouveaux peuples échappent à ce travers : ils y sont, au contraire, d'autant plus sujets, qu'ils ont moins d'expérience que les autres, et qu'ils doivent tenir avec plus de ténacité aux choses, encore en petit nombre, qui leur ont réussi.

Que n'a-t-on pas dit contre le tarif Morrill, quand il a été établi! "Ils veulent créer des industries, s'écriait-on, ils n'y réussiront pas; il leur faut cent ans, pour y arriver, et surtout un pays tout autrement peuplé que ne l'est l'Union aujourd'hui. Le seul résultat qu'ils obtiendront, ce sera de nous ruiner en nous faisant payer les objets les plus nécessaires à la vie trois fois plus cher qu'ils ne valent." Le tarif Morrill a été mis en vigueur : les industries se sont créées, développées, perfectionnées, et le pays est cent fois plus riche à cette heure qu'il y a un quart de siècle.

On se rappelle le bon temps où nos planteurs croyaient s'abaisser en faisant autre chose que du sucre ou du coton. Semer du maïs, du riz, du fourrage dans des champs qui avaient porté ces deux précieuses plantes, jamais!

Il a, pourtant, fallu en passer par là, quand on s'est aperçu que l'on dépensait, pour s'alimenter, plus que ne rapportait la culture du coton et de la canne.

Lorsque les premiers vignerons de la Californie se sont avisés d'y planter la vigne, quels haussements d'épaules partout! On les cita, volontiers, envoyés aux petites maisons. Songer à faire concurrence à la France, à l'Allemagne, à l'Espagne, les trois seuls pays où la viticulture avait prospéré jusque-là, c'était une folie.

Quand ces mêmes vignerons expédièrent leurs premiers produits—une affreuse piquette, nous devons l'avouer—on poussa des cris d'horreur. Peu à peu, cependant, on améliora la vigne, on perfectionna les procédés de fabrication. Le vin devint plus potable, et l'on se hasarda à en goûter, mais avec quelles précautions! Et comme on s'en défendait! Certaines personnes s'en défendent même encore. Il a pourtant fait son chemin, et il est peu de tables où il ne figure pas avec honneur—surtout le blanc.

Mais nous avons mieux et plus fort que cela à citer. Il n'y a pas longtemps qu'on fabrique de la vraie bière aux États-Unis. C'était une institution anglaise; il y avait une foule de raisons qui s'opposaient à ce qu'elle devînt américaine. Ce qu'on y fabriquait était détestable. "On ne ferait jamais rien de bon, de ce côté de l'Atlantique, disaient les voyageurs anglais, et répétaient sur tous les tons les journaux anglais." La vraie bière était un produit du sol britannique et l'on ne pouvait en boire de convenable que là et là seulement. Les américains n'avaient pas l'eau vivre; puis ils étaient privés du houblon. Le houblon! encore un produit dont l'Angleterre avait le privilège.

Maintenant tout cela est changé. Non-seulement on fait le houblon en Amérique, mais on en fait assez pour l'exportation, et l'Angleterre en reçevait, l'an dernier, 12,732,000 livres, d'une valeur de $3,070,000 de telle sorte. Il en résulte que cette incomparable bière anglaise se trouve aujourd'hui, bien entendu, un produit américain.

Reste la question de la fabrication, que certaines gens trouvent inférieure, moins encore à cause de la main d'œuvre, qu'à cause de l'eau. L'américain laisse dire: il fabrique, non-seulement pour lui-même, mais pour les autres, et il exporte.

En 1884, il a été expédié 238,228 douzaines de bouteilles, représentant une valeur de $452,000, et 239,000 gallons en fûts, valant $233,000—ce qui fait un bénéfice total de $691,000.

Les exportations des États-Unis vont dans l'Amérique Centrale, dans l'Amérique du Sud, dans le Canada, au Mexique. La quantité n'est pas encore énorme; mais le commerce ne fait que commencer; il prendra, bientôt, un développement énorme, en dépit des anglais qui voient, tous les jours, diminuer leurs exportations de bière.

Il y a vingt ans encore, le Sud était condamné à être un pays purement agricole; il était destiné, de toute éternité, à expédier son coton et ses autres produits du sol au Nord qui lui enverrait, en retour, ses objets manufacturés. Quand, après la guerre, il voulut devenir industriel, le Nord se contenta de sourire, comme l'Angleterre avait souri, en le voyant lui-même établir ses manufactures et fabriquer sa bière. Le Sud a persisté, il a manufacturé, de son côté, et, à force d'énergie, de persévérance, il est arrivé à faire aussi bien, à plus bas prix que son devancier, et, qui plus est, à exporter chez ce dernier qui, tout étonné de ces progrès inattendus, songe à émigrer avec ses capitaux dans la région qu'il délaissait autrefois, paravant, pour en exploiter les ressources.

N'avons-nous pas nous-mêmes été victimes de ce préjugé? N'avons-nous pas, forts de la supériorité de notre canne sur la betterave, au point de vue de la production de la matière saccharisée, négligé d'améliorer nos procédés de fabrication? L'Europe en a profité pour perfectionner ses machines; elle a doublé, triplé, décuplé sa production, elle a fait de tels progrès sous ce rapport, qu'elle en est presqu'arrivée à nous imposer ses sucres sur nos propres marchés, et à les vendre à un prix ruineux pour nous.

Fort heureusement, elle s'est prise dans le piège qu'elle nous tendait, et les exagérations auxquelles elle s'est livrée ont failli la ruiner. De là, le temps d'arrêt qui nous permet de nous relever, de regagner le terrain perdu par notre présomption, de reprendre la place que nous occupions auparavant.

Tous ces faits prouvent que rien n'est impossible en ce monde, que les monopoles que l'on s'arroge sont toujours fragiles et nous échappent du jour au lendemain, si l'on n'y prend garde, si l'on ne se tient pas constamment au courant des progrès qui s'accomplissent à l'extérieur, et qu'enfin, dans la sphère économique et industrielle, on ne garde la place conquise, qu'en marchant toujours en avant, qu'en restant toujours au niveau des autres nations, si non en conservant sans cesse de l'avance sur elles.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet-Carré, paroisse St-Jean-Baptiste, du 28 novembre :

Les prédictions d'un hiver hâtif ne se sont pas réalisées jusqu'à présent, et, certes, personne ne s'en plaint. Cette semaine, nous avons eu deux fortes gelées blanches, accompagnées d'une légère glace et d'une pluie. Nous ne savons encore quel tort ce froid a causé à la canne à sucre ici; mais dans les paroisses situées plus au nord elle a gelé. La canne n'avait pas encore atteint la maturité et un temps froid ne lui aurait pas nui s'il n'était trop rigoureux.

—Lundi soir, une cabane habitée par un homme de couleur dans le voisinage de l'Eglise St. Jean-Baptiste a été détruite par le feu, et le pauvre noir a perdu tout ce qu'il possédait.

Mercredi matin, M. Adam Badeau, qui habitait une maison dans le voisinage de la station Laplace, se leva avant le jour pour aller à la chasse et après avoir fait du café, il laissa du feu dans le stove. Sa famille fut éveillée par l'incendie de la maison et n'eut le temps de rien sauver.

La veille, une petite fille de couleur jouait près d'un feu dans la même localité quand les flammes se communiquèrent à ses vêtements. Elle fut si cruellement brûlée qu'elle expira quelques heures après.

Nos lacs et forêts fournissent cette année une abondance de gibier de tous genres. Seul, le chevreuil, chassé par les crevasses, y manque, et selon toute probabilité il faudra des années avant qu'il reçievenne nombreux. Le lapin, dont la multiplication est si rapide, abondent déjà dans les bois d'où l'eau l'avait forcé à déguerpir, et l'on parle de chasse fabuleuses. Les grives sont aussi nombreuses, mais la perdrix et la tourterelle sont plus rares. De forte chasses de canard sont faites sur les lacs.

—Jean Brignac, âgé d'environ 28 ans, a succombé, mercredi, à une fluxion de poitrine. Il exerçait, depuis des années, le metier de boucher, et était généralement estimé.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 28 novembre :

Il commence à faire bon se chauffer, et afin d'imiter les nombreuses cheminées de sucreries qui continuent à lancer leur longs panaches noirs celles des maisons fument partout.

La glace a fait son apparition, et nous annonce que l'hiver arrive.

Les beaux jours ont disparu et le soleil, honteux de nous faire la nique après nous avoir réchauffés de ses rayons joyeux, se cache derrière de gros nuages gris qui célèbrent leur victoire en pleurant.

Un tel changement n'est guère appréciable, surtout par ce temps de roulaison, pendant lequel les beaux jours sont si précieux.

—Les travaux de la roulaison ont été achevés, dimanche dernier, sur l'habitation Schexnaidre et Deslattes. La récolte, d'abord fort belle en apparence, a considérablement souffert durant les mois de sécheresse, et, conséquemment, le rendement n'a pas été aussi bon qu'on avait d'abord lieu de l'espérer.

Sur l'habitation, de Mme Amand Bourgeois, la roulaison est terminée et a donné un heureux résultat.

—Les changements suivants ont été faits, depuis dimanche dernier, dans l'arrivée et le départ des trains à la station du Couvent.

Le train de Baton Rouge descend le matin à 8:30 et arrive de la Nouvelle Orléans à 6:30 minutes du soir.

L'Express descend le soir à 5:56 minutes et arrive de la ville à 10:9 minutes du matin.

On nous dit que les billets d'excursion, coutant $2,50, ne sont vendus que le lundi de chaque semaine, et que l'acheteur doit s'en servir tout de suite. Il pourra, cependant, les utiliser durant la quinzaine qui suivra le jour de l'achat, pour payer son passage de retour de la ville.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 28 novembre :

Les travaux de roulaison touchent à leur fin. Ces travaux s'étant accomplis par un temps exceptionnellement propice, les planteurs sont satisfaits du résultat, et chacun vante la beauté du produit qu'il a obtenu et la quantité de sucre que chaque arpent lui a donné. Cela nous porte à croire que le planteur est comme le chasseur, qui fait toujours des exploits magniques, mais bien souvent rentre chez lui le carnier vide ou à peu près.

—La forte gelée blanche que nous avons eue mercredi matin n'a pas fait jaunir les feuilles de cannes. Elles sont toujours aussi vertes qu'elles étaient il y a huit jours.

—Les gens experts disent, avec raison, que l'eau que l'on rencontre à la surface de la terre n'est jamais pure, et que l'eau de la pluie contient, en dissolution, toutes les substances qui existent dans l'air, telles que l'oxygène, l'azote, l'acide carbonique et quelquefois des traces d'acide azotique, de carbonate d'ammoniaque, ou d'azotate d'ammoniaque. Ces derniers sels se trouvent surtout dans les eaux de pluie d'orage.

Les premières eaux de pluie contiennent en outre les corps étrangers qui se trouvent sur les toitures et les poussières qui sont en suspension dans l'atmosphère. Toutefois l'eau de pluie recueillie avec soin, est la plus pure de toutes les eaux. L'eau des fleuves, des rivières des puits, est moins pure que l'eau de pluie; elle renferme des chlorures, des sulfates et des carbonates à base de chaux de magnésie, de soude, de potasse et d'alumine.

D'après ce qui précède, il est donc admis que l'eau de pluie recueillie avec soin est la plus pure. Pour obtenir ce résultat, il n'y a qu'à faire usage de l'appareil dernièrement inventé par F. Supean, dont on peut voir dans notre bureau un modèle artistement exécuté par R. Glover. Cet appareil est des plus simples et peut être facilement adapté à toutes les citernes, à un prix relativement modique.

Le niveau de l'eau du bayou est maintenant assez haut pour permettre la navigation des gros bateaux. Tous les *steamboats* qui avaient l'habitude de naviguer dans ces cours d'eau sont déjà venus s'amarrer à notre wharf et s'en sont retourné avec un plein chargement pour la Nouvelle-Orléans.

—Les oranges sont très belles et très douces cette année. Celles qui nous viennent du Bayou-Cane surpassent tout ce que nous avons vu; elles se vendent dans les rues à une piastre le cent.

—Le juge James Rogers est décédé, hier, après-midi, à la résidence de ses filles. Le défunt, natif de la Pennsylvanie, a immigré en Louisiane il y a environ trente cinq ans et a travaillé, pendant plusieurs années, à la fonderie de Thibodaux. Après cela, il fut, à différentes élections, élu juge de paix, position qu'il occupait encore lorsque la mort l'a frappé. C'était un homme très affable et rempli de toutes les qualités qui font estimer et vénérer celui qui les possède. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, au cimetière de l'église Episcopalienne St. John.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 28 novembre :

Il y a quelques jours, M. C. N. Cazayoux nous a envoyé une canne ayant 9 pieds et demi de longueur et pesant 7 livres et demie. C'est une des plus belles que nous ayons vues.

—Notre énergique et intelligent jeune ami, C. Marius Cazayoux a roulé 25 acres de cannes et en a obtenu 50 boucauts de sucre de belle qualité. Il a 9 acres de plus à rouler; il espère en tirer 20 boucauts. La semaine dernière, il roulait, pour le compte de son oncle, J. B. Cazayoux, 7 acres de cannes et en a tiré un peu plus de 16 boucauts. M. Cazayoux a employé, cette année, les anciens procédés, et de semblables résultats prouvent que c'est un sucre de premier ordre.

—Tout le monde se plaint de ce que la paroisse est pleine de colporteurs qui vendent, sans licence—ce qui est désastreux pour les marchands qui sont parfaitement en règle avec la loi; ils enlèvent ainsi l'argent qui appartient de droit à ces derniers. La situation est intolérable. Le percepteur a la ferme détermination de mettre un terme à ce trafic déloyal et illégal. Nous espérons qu'avant longtemps on vendra à l'encan charrettes, chevaux, mulets et assortiment de tous ceux qui n'ont pas payé licence.

Nous publions, à la demande de notre ami Didier, la liste des licences :

Pour colporteur à pied	$ 5
Pour colporteur à cheval	10
Pour colporteur avec voiture à un cheval	15
Pour colporteur avec voiture à deux chevaux	25

C'est le taux adopté pour une année. A partir du 1er juillet, les colporteurs ne paient que demi-licence.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 28 novembre :

Nous avons eu une excellente pluie, hier. Depuis quelques jours, les froids ont été vifs et il y a eu de la glace. Toutes les plantes jeunes et tendres ont été tuées par la gelée de la nuit de mardi, mais la canne a admirablement résisté; elle est en excellent état, et les planteurs se hâtent d'achever la roulaison.

—Notre ami, John F. Dupuy, a roulé deux acres de cannes appartenant à Geo. Freeman, homme de couleur industrieux qui habite tout près de chez lui. Il lui a fourni 30 barils de sirop, ce qui équivaut à six boucauts de sucre.

—M. H. H. Denham, sur l'habitation Kuneman, propriété de l'Hon. E. J. Gay, a roulé 12 acres et 1|2 et fait 165 barils de sirop qui équivalent à près de trois boucauts par acre.

—M. Simon Leblanc, sur l'habitation Monticello, a roulé 9 acres et fait 26 boucauts de sucre.

—Mme W. Thiry a roulé 10 acres et récolté 30 boucauts de sucre.

—M. Belfort Marionneaux, propriétaire de la ferme modèle d'Iberville, situés sur le Bayou Plaquemine, s'est arrêté dans nos bureaux, mercredi dernier, pour nous dire que nous lui avions attribué une récolte plus forte qu'elle ne l'est en réalité. Au lieu de cinq acres, rendant 18 boucauts, il faut lire 5 acres 3|4 rendant 16 boucauts. Il a par tout à fait obtenu 3 boucauts par acre, mais il n'en a pas moins d'excellentes raisons pour être très satisfait.

—Voici qui donne une preuve que l'on peut faire de gros bénéfices avec la culture des plantes potagères. M. H. R. Dupuy a tiré de son jardin, l'an dernier, $150; il compte faire $500, cette année, et il n'a pas en besoin d'aide pour obtenir ce résultat.

—M. Rudolphe Dupuy, un de nos meilleurs fermiers maraîchers, nous a fait présent d'un magnifique chou récolté dans son jardin de Turnerville au-dessus de notre localité ; il a deux mille têtes de choux de première qualité, dans son enclos.

—Le *City Item* publie une communication portant la signature "Steamboatman." Il y est dit que la séparation du l'Atchafalaya, de la Rivière Longue et du Mississippi ne nuirait pas aux intérêts de la navigation du Sud-Ouest de la Louisiane, attendu que l'on peut rouvrir le bayou Plaquemine—ce qui procurerait une excellente voie de navigation conduisant à Opelousas et à la région des Attakapas. Il ajoute que le Bayou Plaquemine a été fermé en 1867, sous un prétexte frivole, par l'ingénieur d'Etat. Il termine en demandant à la Commission du Fleuve la réouverture du Bayou Plaquemine.

Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient nuire à une région pour en favoriser une autre. Nous protestons donc à ce titre, contre la réouverture de ce bayou.

Tout le monde, parmi nous, est d'accord sur ce point, que l'on rendra ce courant d'eau navigable, au moyen d'écluses construites à son embouchure. La navigation entre la Nouvelle-Orléans et les régions des Attakapas et d'Opelousas en serait naturellement raccourcie, et tout le pays en bénéficierait.

D'un autre côté, ce travail aurait un effet fatal sur l'agriculture des régions de l'ouest et de l'intérieur, y compris toute la rive Est du Bayou Teche; de plus, il détruirait la navigation entre ce point et la région des Opelousas et des Attakapas.

Avant la guerre, des milliers de dollars ont été dépensés par l'Etat pour débarrasser le bayou de ses obstructions, mais on n'avait aucun but déterminé en agissant ainsi ; la preuve, c'est que l'on fermait alors le Bayou Sorrel, la partie basse de Grande Rivière, ainsi que la partie élevée, à partir de son embouchure, sur une distance de cinq milles.

Le Bayou Plaquemine a été fermé par ordonnance du juri de police, en 1866, comme mesure de nécessité. La protection de notre réseau de bayous et de cours d'eau, ainsi que de notre agriculture exigeait cette fermeture.

Nous ne craignons pas de dire que, si l'on rouvrait le Bayou Plaquemine, il serait bientôt comblé de bois de dérive, comme jadis, et rendrait, par-dessus le marché, inutile la navigation sur nos cours d'eau situés à l'ouest du Mississippi. Nous sommes donc, à ce point de vue, opposés à l'ouverture. Ceux qui la réclament oublient que c'est un bayou qui reste à sec, la moitié du temps, et qu'il n'est navigable que durant quelques mois.

Si l'on veut le rouvrir, qu'on le fasse de façon à le rendre navigable toute l'année, au moyen d'écluses ou en le creusant, en le canalisant, à partir de l'habitation Dardenne jusqu'à la digue. Ce dernier travail coûterait $10,000. C'est une faible dépense, et on s'assurerait ainsi une communication rapide avec les paroisses qui sont situées à l'Ouest. Bien plus, notre localité en serait assainie, et nous retrouverions ainsi l'ancienne prospérité dont nous jouissions, nous et les Attakapas, avant la guerre.

L'*Adversier*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 28 novembre :

Nos marchands nous annoncent qu'ils ont fait de bonnes affaires, cette semaine.

—La coopération des paroisses Lafayette et Vermillion assurera, sans aucun doute, l'extension du chemin de fer Louisiana Central, de Lafayette à Abbeville. Pour prouver l'importance de cette entreprise, nous aurions à citer seulement le moulin à coton de M. John Brookshier, d'Abbeville. Cette année, ce moulin a reçu et nettoyé, à lui seul, plus de 750,000 livres de coton. Rappelons-nous, d'ailleurs, que Vermilion fait énormément de sucre, de riz,—les deux grands produits de la paroisse—et nous nous ferons une idée de la quantité des transports qui, de cette région, se dirigent vers la Nouvelle-Orléans et ailleurs. Ajoutons que l'élevage s'y est peut-être plus développé qu'en tout autre partie de l'Etat.

Avec un chemin de fer, le bas Vermilion deviendrait une vaste orangerie, un vaste jardin qui enverrait au loin de ses beaux fruits, d'excellents légumes; sans compter que la côte fournit une masse d'huîtres et qu'elle est peuplée de gibier de toute espèce, depuis le canard jusqu'au chevreuil.

Rien de ravissant comme la rivière Vermilion qui traverse les paroisses Lafayette et Vermilion jusqu'à la baie du même nom. Elle est navigable pour les bateaux à vapeur sur les trois-quarts de son parcours; elle est bordée de forêts dans lesquelles on remarque le magnolia, le chêne vert; les bords en sont toujours verdoyants. On y voit des arbres dont l'ombrage couvre un diamètre de plus de cent pieds. Là, pas d'inondations; une incomparable fertilité du sol et une salubrité rare. Quant à la longévité, il n'est peut-être pas une seule région aux États-Unis qui puisse surpasser celle dont jouit la population de Vermilion.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

A propos de l'Encyclique du Pape.

Le Temps :

Pourquoi méconnaître que les exhortations et, plus encore peut-être, l'exemple du Saint-Père sont de nature à refréner certaines ardeurs belliqueuses et à produire un grand apaisement? Comment ne ferait-on pas partout les distinctions qu'il fait lui-même? S'il affirme, par exemple, la souveraineté de l'Eglise dans les choses du salut éternel, il proclame, avec non moins d'énergie, l'indépendance du pouvoir civil dans les choses civiles. S'il paraît attaquer la démocratie quand il blâme la doctrine de la souveraineté du peuple, il y fait en pratique une large concession en admettant comme légitime et même nécessaire "la participation de tous les citoyens à la gestion des affaires communes." S'il réclame, au profit du catholicisme, l'office et la place d'une religion d'Etat, il déclare que, "l'Eglise ne condamne pas pour cela les chefs d'Etat qui, en vue de procurer un grand bien ou pour éviter un grand mal, tolèrent la pratique de divers cultes." Quelque subtile et vaine que soit souvent la distinction entre la fausse liberté, qui est licence, et la liberté légitime, il faut lui savoir gré de la faire et de ne pas proscrire absolument, comme faisait Pie IX, tout libéralisme. Enfin, s'il maintient la vérité suprême de la Révélation, n'y a-t-il pas quelque avantage à ce qu'un pape ne condamne plus *in globo* la civilisation moderne et reconnaisse que toutes les formes politiques, les Républiques aussi bien que les monarchies, peuvent être également légitimes et bienfaisantes?

Nous ne voulons pas surfaire le prix de toutes ces concessions ni surtout nous laisser aller à l'illusion de croire qu'il y a quelque chose de changé au fond de la question religieuse par l'attitude pacifique de Léon XIII. Mais, sans innover en rien, ne suffit-il pas que sa prudence et sa modération retardent les conflits que nous voyons surgir de tous les côtés de l'horizon et concourent à apaiser momentanément les esprits pour que la diplomatie européenne et tous les gouvernements s'en réjouissent et lui en sachent quelque gré?

Le *Français :*

Eh bien! maintenant, ne pouvons-nous pas nous tourner vers tous les hommes de bonne foi et leur demander: La parole qui vient de descendre du Siège pontifical et qui va retentir dans le monde entier, est-ce la parole d'un ennemi de la liberté, du progrès, de la science? Ne reconnaissez-vous pas, au contraire, qu'il y est parlé de ces trois nobles choses avec un accent autrement profond et sincère que dans les déclamations de ceux qui croyaient s'être emparés de ces grands mots pour combattre l'Eglise? Rien n'a été fait de plus décisif pour dissiper les malentendus qui avaient éloigné du catholicisme une partie de la société moderne.

Aussi, ceux qui comme nous s'étaient dévoués à cette œuvre de rapprochement, qui l'avaient obstinément poursuivie, au milieu de bien des traverses et de bien des obscurités, ne peuvent-ils que aimer avec une reconnaissance émue la lumière qui leur vient du sommet de l'Eglise. Il nous semble même que les âmes des grands chrétiens qui nous avaient devancés dans cette tâche ont dû tressaillir là-haut en entendant cette parole de Pape, et qu'ils se joignent à nous pour répéter le cri par lequel ils avaient, de leur vivant, salué les radieux débuts d'un autre Pontife:—"Merci, Saint Père; courage, Saint-Père!"

Le *Paris :*

Il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur la carrière, si courte et si remplie du pape Léon XIII, pour comprendre que homme habile il est et les avantages qu'il a obtenus. Depuis son avènement, la papauté a repris pied en face de toutes les diplomaties; elle a renoué des relations avec tous les États; elle s'est réconciliée, ou du moins elle a mis en pas Mr. le Bismarck lui-même choisir Léon XIII pour arbitre entre l'Allemagne et l'Espagne! La papauté a donc ressaisi dans le monde une grande influence. Qu'a-t-il fallu pour cela? Qu'elle n'excommuniât plus. Mais si elle n'excommunie plus, elle négocie. Et les résultats acquis sont tels et nous paraissent tellement vastes, que nous n'hésitons pas à préférer — dans l'intérêt des idées modernes — la manière violente de Pie IX à la manière de Léon XIII.

Le *Salut Public* de Lyon :

Le Souverain-Pontife vient de démontrer qu'il était bien aisé de s'entendre. Il suffisait pour cela de s'en rapporter à l'Eglise elle-même, d'écouter ses docteurs les plus autorisés, saint Augustin entre autres, disant : "La contrainte peut tout obtenir de l'homme, tout, sauf la foi."

On discute beaucoup des dogmes et des doctrines catholiques sans les connaître ou sans se pénétrer de véritable esprit de l'Eglise, et c'est en cela que Léon XIII a voulu l'orienter, en insistant sur la nécessité de s'unir dans la charité et dans l'humilité. Le dernier mot de l'Encyclique c'est celui-là et c'est aussi l'avertissement dont notre société a le plus besoin. C'est l'égoïsme et l'orgueil qui nous perdent. Il était temps que la parole du chef de l'Eglise vînt nous rappeler, nous conservateurs en particulier, au devoir religieux qui nous incombe, en même temps qu'elle nous traçait la voie politique que nous sommes tenus de suivre pour le bien de la patrie.

La *Liberté :*

Sans doute, à côté des passages si caractéristiques que nous venons de citer, l'Encyclique renferme toutes les déclarations traditionnelles par lesquelles les prédécesseurs de Léon XIII ont affirmé et maintenu, à travers les siècles, l'unité de la doctrine catholique. On ne peut pas raisonnablement s'étonner qu'un Souverain-Pontife, si libéral qu'il puisse être au fond, proclame qu'il ne peut y avoir de gouvernement légitime que s'il respecte les principes supérieurs de la religion, s'il obéit aux lois de Dieu et s'il fait une juste part aux choses divines dans l'administration des choses humaines. L'Eglise cesserait d'être l'Eglise si elle n'affirmait pas, au moins en théorie, sa suprématie universelle. Mais ce n'est pas ce dogmatisme théologique qu'il faut juger le nouveau manifeste de Léon XIII, c'est par l'esprit pacifique et conciliant qu'il affiche, afin de combiner les principes absolus du dogme avec les nécessités contingentes des sociétés contemporaines.

A ce point de vue, l'Encyclique nous apparaît comme un appel très expressif à la paix religieuse, au rétablissement des bons rapports entre l'Eglise et l'Etat. Elle s'adresse au monde entier, mais c'est évidemment à la France qu'elle est particulièrement destinée, et nous y voyons une avance significative que, chez nous, les pouvoirs publics feront bien de ne pas rendre stérile.

L'heure est grave pour la République; les persécutions contre la religion, les atteintes à la liberté de conscience des catholiques, sont de plus grande part dans ce embarras au milieu desquels s'agite le régime actuel. Que tous les députés de la majorité se consultent, et ils reconnaîtront que la principale cause du succès des conservateurs a été la protestation du sentiment public contre les vexations systématiques dont l'Eglise est l'objet.

Au moment où va s'engager de nouveau le débat sur les rapports de l'Etat et de l'Eglise, le pape Léon VIII ouvre la voie à un accord infiniment désirable entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. C'est le cas ou jamais de saisir avec empressement l'occasion offerte et de rétablir la paix religieuse si imprudemment troublée. Si on ne le fait point, ce sera une nouvelle faute, et elle pourra être plus funeste à la République qu'à l'Eglise.

Les planteurs sucriers de la paroisse St-Tammany ont commencé la roulaison

Chez M. J. Cahier, à trois milles de Covington, la canne a donné onz degrés de matière saccharine; sur les autres propriétés, on en a obtenu de neuf à onze.

La moyenne n'a été, dans aucune partie de la paroisse, au-dessous de neuf et demi.

Le *Paris :*

Nous sommes en mesure d'annoncer que le gouvernement vient d'être informé par l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Münster, que cette puissance était décidée à renoncer à son exposition nationale de Berlin en 1888, si la France fixait définitivement la date de 1889 pour sa grande Exposition universelle.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 novembre 1885.

SOMMAIRE.

I.—**Les écrivains russes contemporains.—Nicolas Gogol**, par M. Eugène-Melchior de Vogüé.
II.—**Le début de Lydia**, par M. Albert Delpit.
III.—**Melchior Grimm.—II.—La correspondance littéraire**, par M. Edmond Scherer, Sénateur.
IV.—**La renaissance italienne et la philosophie de l'histoire.—La théorie de Jacob Burckhardt**, par M. Emile Gebhart.
V.—**Le Brigadier Muscar.—Histoire du temps des guerres de la Révolution**, par M. Albert Duruy.
VI.—**Jean-Sébastien Bach et ses dernières biographies**, par M. René de Récy.
VII.—**Un historien romantique.—W. Hepworth Dixon**, par M. H. Blerzy.
VIII.—**Revue dramatique.—Gymnase. "La Doctoresse", Vaudeville, "L'âge ingrat", Comédie-Française, "Jean Baudry"**, par M. Louis Ganderax.
IX.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
X.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
XI.—**Bulletin Bibliographique.**

Deux bienfaits.—Tous ceux qui mangent des pâtisseries sont redevables à la compagnie de fabrication de la farine dite Royadee de son levain dont la pureté a été démontrée au-delà d'un doute, et de son initiative à dénoncer tous les levains impurs et nuisibles à la santé qui entrent dans la façon du pain et des gâteaux. En se livrant à cette dénonciation, la compagnie s'est, nécessairement, fait un point de mire, exposée à des attaques, mais la violence de celles-ci a valu à la compagnie de mieux faire connaître et apprécier son levain.

Ces articles décevants tels que des muscades de bois, du café de chicoré, du lait impur sont tolérés dans le commerce parce qu'ils n'affectent pas la santé du consommateur. Mais lorsqu'un article comme le levain est d'un usage nuisible, il appartient à la Presse autant qu'aux tribunaux de justice d'en causer la suppression. Dans la guerre que le Royal Baking Powder a eu à soutenir contre ses adversaires, qui vendaient un levain contenant de l'alun, il est à remarquer que tous les hommes de science ont parlé favorablement du levain de la compagnie. Des analyses faites par des hommes d'une haute compétence ont donné raison aux affirmations de la compagnie "Royal Baking Powder": que sa farine était la plus saine qui fut, tandis que dans la composition des autres il entrait des ingredients malsains.

Tout bon cuisinier doit, s'il veut que sa nourriture soit bonne, faire usage de la Royal Baking Powder; les journaux en ont donné la preuve en publiant les attestations des chimistes les plus habiles du pays.

Décédé hier, lundi 30 novembre à minuit, à l'âge de 57 ans, JACQUES EMILE BEL, natif de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Bel, Gaudin, Magnon et Cuvier sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4:30 P. M., du No. 456 rue St. Remparts.
De la part de son fils.

Décédé à la Nouvelle-Orléans, dimanche, 29 novembre, 1885, PIERRE COUSSIRAT natif de Salis, Département des Basses-Pyrénées, France. Âgé de 62 ans et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 42 ans.
Les journaux de Salis et d'Orthez, France, sont priés de reproduire cet avis.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en detail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile. 1 déc—1an PP

THEATRE DE L'OPERA,
RUE BOURBON.
JEUDI 3 DECEMBRE 1885.
PREMIERE REPRÉSENTATION
— De la —
SAISON 1885-86.
LA MASCOTTE
Entrée de madame Alice Reine,
Début de madame Caisso,
Dans le rôle de Fiametta.
Entrée de monsieur Tony Reine,
Dans le rôle de Laurent
Début de monsieur Caisso, ténor.
Début de monsieur Gernizer, baryton
Le rôle de Rocco sera joué par monsieur MARCHAND.
La contrôle est ouvert chez Grunewald 127 Canal, de 9 A M à 5 heures.
Au théâtre, a partir de 8 heures du soir.
L'entrée des Troisièmes et Quatrièmes ouvrira une heure avant le lever du rideau
1er d&c—2f

Bureau de la Compagnie d'assurance Hope de la Nlle-Orléans. No 188 rue de la Banque, Nlle-Orléans le 1er décembre 1885. Election annuelle des Directeurs de cette Compagnie, aura lieu LUNDI, 14 décembre 1885, de midi à 2 heures, au bureau de la Compagnie.
LOUIS BARNETT,
1er déc—au 14 Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Ste. Marie de Gonzagues les tonds Gonzagues, Gillet frères, 30 novembre 1885. La division de 2 1|2 pour cent a été déclarée payable aux actionnaires sur demande.
G. W. NOTT, Secrétaire.
30déc—1f

Au Public.
A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, de impuissance, perte de vitalité etc. Jeune homme qui vous ruinez, vous guérira. Ce précieux remède a été découvert par un missionnaire des Amériques du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rev. JOSEPH T. INMAN, Station D, ville de New York. 28 nov—6m. mar. J. S.

OPERA EXCHANGE,
190 BOURBON. 83 TOULOUSE
Bar Room tenu par M. J. Arpin.
PENSION PRIVÉE.
Cuisine bourgeoise, $5.25 par semaine, vin compris.
F. BASTIDE, Propriétaire
15n